

**CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 7 NOVEMBRE 2022**

Personnes présentes :

- Représentants des parents d'élèves : Mmes Beaudenon et Le Bris, M. Roche
- Enseignantes : Mmes Ruban, Huby et Le Goc
- ASEM : Mme Drévo
- Conseillères municipales : Mmes Clément et Rafflin

Personnes excusées :

- Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Boshier
- Enseignant : M Desveronnière (enseignant rattaché à l'école)

**Désignation des secrétaires**

Mmes Ruban et Beaudenon

**Bilan des effectifs**

L'effectif total est de 69 élèves, 76 à la rentrée dernière, répartis sur 3 classes :

- 2 TPS/ 10 PS/ 9 MS : Anne Le Goc en équipe avec Christelle Sorlin
- 12 PS/ 10 MS : Françoise Ruban en équipe avec Lydie Bousson, nouvellement arrivée en remplacement d'Anne Becdelièvre. Bienvenue à elle !
- 26 GS : Peggy Huby en équipe avec Chantal Drévo

Comme l'an passé, les effectifs risquent de varier en cours d'année en fonction des livraisons de logements. Si une des classes venait à être surchargée, la répartition pourrait être revue. Ceci se décide en conseil des maîtres (comme la répartition de septembre) selon des critères précis (maturité, compétences...). Ces modifications de répartition sont d'abord expliquées aux élèves puis aux familles.

**Bilan des élections**

Nombre de parents élus : 3 titulaires

Nombre de parents inscrits sur les listes : 124 / Nombre de votants : 41 / Nul ou blanc : 2

Participation : 33.06 % (25.98 % l'an passé)

Rôle des parents élus : faire remonter anonymement les questionnements et remarques de familles de l'école et tenir le bureau de vote de l'an prochain.

Une boîte va être réinstallée dans le hall de l'école pour que les familles puissent y déposer leur questions et remarques. Les parents élus demandent s'il est possible de récupérer les adresses mails des familles. Mme Clément propose d'envoyer un mail à Delphine Mahé en mairie.

**Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été voté 5 voix pour et 1 abstention. Il sera lisible sur le site internet de l'école et une attestation de lecture sera demandée aux familles. Un format papier est disponible pour les familles qui le souhaitent et en font la demande.

Un parent élu soulève la question de l'assurance individuelle accident exigée dans le règlement intérieur. Cette obligation est liée à la circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 qui régit les sorties scolaires :

« II.5. Souscription d'une assurance des élèves et des accompagnateurs

II.5.1. Pour les élèves

Plusieurs situations sont à distinguer selon qu'il s'agit d'une sortie régulière, d'une sortie occasionnelle ou d'une sortie avec nuitée(s) :

La souscription d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accidents corporels est exigée, conformément aux dispositions de la circulaire n°88-208 du 29 août 1988 (publiée au BOEN n°28 du 1er septembre 1988) lorsque la sortie scolaire revêt un caractère facultatif.

- La participation des élèves aux sorties scolaires régulières correspondant aux enseignements réguliers inscrits à l'emploi du temps est toujours obligatoire et gratuite. La souscription d'une telle assurance n'est pas exigée.

- La participation des élèves aux sorties scolaires occasionnelles sans nuitée peut avoir un caractère obligatoire ou facultatif.

La participation est obligatoire quand les sorties se déroulent sur le temps scolaire ; elles sont, dans ce cas, gratuites. La souscription d'une assurance n'est pas exigée.

La participation est facultative lorsque les sorties incluent la totalité de la pause du déjeuner ou dépassent les horaires habituels de la classe. Dans ce cas, la souscription d'une assurance est exigée.

- La participation des élèves aux sorties scolaires avec nuitée(s) est toujours facultative. La souscription d'une assurance est donc exigée.

Il appartient à l'enseignant de vérifier avant le départ que, pour tout enfant participant à une sortie scolaire facultative, une assurance a été souscrite, conformément au tableau ci-après. L'enfant non assuré ne pourra pas participer à la sortie. »

### **Compte OCCE**

Le compte OCCE permet à l'école de gérer de l'argent par l'intermédiaire d'une association. Une vente de livres neufs à 1,50€ (Lire c'est partir) va avoir lieu les vendredis 18 novembre et 9 décembre aux heures d'entrées et sorties de classe. Les photos de classes n'auront lieu qu'en mai. Nous avons dû changer de prestataire. Les parents élus demandent si la photo ne pourrait pas être prise en décembre pour un laps de temps plus long avec celle de septembre 2023. Mme Huby va se renseigner auprès du prestataire.

Le bilan comptable 2021-2022 a été validé par le conseil d'administration de l'OCCE. L'argent récolté sur ce compte (subvention municipale, subvention de l'APE, participation volontaire des familles et ventes des photos et livres) permettent le financement des sorties scolaire, des achats d'ingrédients et de petits matériaux pour le bricolage ne faisant pas partie des fournitures scolaires.

### **Santé et Sécurité**

#### *Exercice Incendie*

Effectué le 16/09/22

Temps d'évacuation : 1min 18s

#### *Exercice PPMS*

La mise à jour du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) a été effectuée et les documents informatifs ont été distribués aux familles dès la rentrée. Il existe deux types d'exercices PPMS : l'un pour répondre à des risques naturels ou accidentels, l'autre en cas d'intrusion. Un exercice intrusion a eu lieu le 21 octobre. Les enfants l'ont bien compris mais les talkies walkies n'ont pas été entendus dans une classe de maternelle. Mme Clément prend note et fait remonter le problème en mairie. Pour la future école, il a été demandé un signal visuel et/ou sonore dans chaque pièce.

Un exercice de confinement (PPMS risques majeurs) aura lieu en décembre. Il a été suggéré qu'une alarme spécifique soit prévue pour la nouvelle école avec un déclenchement possible dans chaque pièce.

#### *Plan ORSEC-IODE*

Suite à l'augmentation du périmètre de sécurité concernant les déchets radioactifs et notamment les rejets programmés, les demandes d'autorisation aux familles d'administrer un comprimé d'iode aux élèves demi-pensionnaires ont été distribuées aux familles.

#### *Visites médicales*

Les PS de début d'année et les MS de fin d'année seront vus par l'infirmière de PMI, les GS seront vus par l'infirmière scolaire. Les familles concernées seront averties des dates précises.

## **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Il s'agit de 36 heures annualisées que les enseignants peuvent utiliser auprès des élèves pour une aide personnalisée près des élèves en difficulté passagère dans les apprentissages ou pour développer des projets particuliers (jardin, projet d'école...).

- horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h50 à 12h20.

Ce sont Mmes Le Goc (le jeudi et vendredi) et Ruban (le lundi et mardi) qui prendront en charge les GS car les directeurs sont déchargés de cette obligation depuis cette année.

## **Projets de classes**

- participation à la fête de la pomme : créations plastiques exposées à Beauséjour et à la Longère, recettes en classe et avec Rémi Le Bourhis le chef cuisinier de la restauration scolaire mais aussi avec deux adhérentes de la Longère.

- Sorties régulières dans l'année au verger proche de l'école pour les élèves de MS et GS.

- Une collecte de déchets aura lieu au printemps pour les 3 classes afin de poursuivre le travail commencé les deux années passées. Une autre est prévue le 15 novembre pour les GS.

- Spectacle de Noël offert par la municipalité les 8 ou 9 décembre : Concert « Ego Le cachalot » à l'Antichambre.

- 2 animations par classe sont planifiées à la ludothèque.

- Les 3 classes se rendront en avril ou mai au jardin de Chateaubourg pour une découverte des œuvres.

- Courant janvier, les TPS/PS/MS se rendront au cinéma La Bobine de Bréal sous Montfort (film non choisi pour le moment).

- Un créneau escalade est prévu de mars à juin tous les lundis matin à la salle Beauséjour pour les GS.

- Un repas sera proposé par l'APE le 17 mars à la Biardais. La fête de l'école aura lieu le 17 juin.

- La classe de Peggy a participé à « Coup de cœur pour un livre ». Il s'agit de 35 albums prêtés par l'OCCE, parmi lesquels la classe doit élire son livre préféré. Les deux autres classes organisent des « Coup de cœur » dans leur classe avec des lots de livres sélectionnés par les enseignantes.

- 3 animations de la bibliothèque municipale par classe sont prévues.

- Ecole de musique La Flûme : intervention de Emma Morin, plusieurs jeudis avec les GS. Un travail sur le chant, la polyphonie et la polyrythmie et un projet chorale autour du monde en collaboration avec les classes de cycle 2 de l'élémentaire (CP et CE1) seront réalisés. Cette année, les GS n'ont encore obtenu que 6 heures. Un projet « scène ouverte » a été déposé en mairie pour pouvoir présenter un spectacle aux familles le 23 mai au centre culturel.

- Un spectacle de marionnette sera offert par l'APE le 1<sup>er</sup> décembre : « Les lutins du cordonniers ».

- La classe de CM1/CM2 présentera un spectacle le vendredi 16 décembre.

- Le goûter de fin d'année aura lieu le matin du mardi 13 décembre.

- Les CM1/CM2 viennent deux fois par semaine dans la classe des GS pour une lecture d'album, les CP viendront à partir de janvier.

- En fin d'année, un échange GS/CP aura lieu le temps d'un après-midi, ainsi que des Olympiades avec les CP et les CE1.

Le travail sur le second axe du projet d'école : « Impliquer les parents dans la mise en œuvre du projet d'école afin de favoriser les apprentissages de leur enfant dès le début de la journée » commence cette année.

- Des ateliers vont être menés en classe ou en APC pour que les élèves réfléchissent à ce qui peut les aider à être prêt à apprendre dès qu'ils arrivent à l'école.

- En parallèle, les premières fiches « Mallette des parents » vont être rédigées par l'équipe enseignante et communiquées aux familles. La première concernant le sommeil a déjà été transmise aux familles via le cahier de liaison. Ces fiches sont élaborées à partir du site officiel de l'éducation nationale Eduscol. « L'objectif de la Mallette des parents est d'inviter toutes les familles à l'école et au collège afin d'explicitier

les enjeux de la scolarité, l'organisation de l'École, le rôle de chaque interlocuteur, le déroulement des apprentissages, les savoirs à acquérir ou encore les grandes étapes du suivi médical de l'enfant. »

Le projet annuel de l'école est « Voyage autour du monde ». Chaque classe découvrira des pays et ou continents différents. Plusieurs sorties sont prévues dans le cadre de ce projet :

- Le 17 octobre, les GS sont allés en métro visiter la Gare de Rennes pour finaliser leur travail sur les transports.
- L'AMOCAS nous prête des photos sur l'Inde et l'Afrique qui seront exposées dans les cours du groupe scolaire.
- Le 28 février, les 3 classes assisteront au spectacle de marionnettes « Secrets d'épices » de La Malle Théâtre.
- Le 4 avril, la classe de GS dormira à l'école. La fin de journée s'organisera sous forme d'ateliers, suivi d'un repas réunionnais, d'une histoire racontée par la conteuse Cathy Bonsergent juste avant le coucher. Les élèves seront récupérés le lendemain.
- La restauration scolaire participe au projet, une semaine sera consacrée à la découverte des épices du monde à travers les menus de la cantine.
- Le 6 mai, les 3 classes se rendront au zoo de Branféré.

### **Demande de budget investissement 2022**

- Une tablette pour une utilisation autonome des élèves en classe notamment pour garder une trace de leur travail. (Les enseignantes ont bien précisé d'être vigilant à la taille et au poids)
- un lecteur CD/USB avec prise jack et une microchaîne CD/USB pour la salle de motricité (HS)
- Copieur couleur : celui-ci est régulièrement en panne.
- Remplacement des PC des classes qui ne fonctionnent pas bien et qui sont aussi utilisés par les enseignantes.
- deux tables pliantes

### **Demande de travaux 2022**

- store dans la classe 4 car un des volets va bientôt être inutilisable et non réparable.
- Peinture des pieds des bancs de la cour

### **Nouvelle école**

Une réunion a eu lieu le 27 octobre pour laquelle les enseignantes ont pu noter leurs premières remarques. Elles ont notifié à la municipalité qu'il était dommage que ces réunions aient lieu pendant les vacances scolaires : un échange sur les plans serait préférable à une lecture isolée. La municipalité explique que le calendrier est fixé par le cabinet d'architecte avec une règlementation précise pour chaque phase.

Les deux prochains conseils d'école ont été fixés au mardi 28 février et au jeudi 22 juin à 18h15 à l'école.

Compte-rendu rédigé le 7/11/22 par Mme Huby